



Ville de
WARWICK
la FLEUR des Bois-Francs

AVIS PUBLIC

ENTRÉE EN VIGUEUR

AVIS PUBLIC, est par les présentes, donné par la soussignée, madame Lise Lemieux, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Ville de Warwick :

QUE le conseil municipal a adopté ce quinzième jour de novembre de l'an deux mille vingt et un, le Règlement numéro 335-2021 – G-100 harmonisé sur le territoire de la MRC d'Arthabaska;

QU'une copie de ce règlement a été déposée au bureau de la soussignée où toutes personnes intéressées peuvent en prendre connaissance et ceci aux heures normales d'ouverture du bureau;

QUE ce règlement entre en vigueur ce 24 novembre 2021, jour de sa publication;

DONNÉ À LA VILLE DE WARWICK, ce dix-neuvième jour du mois de novembre de l'an deux mille vingt et un.

**Lise Lemieux, DMA
Directrice générale
et secrétaire-trésorière**